

Lettre publique à M. Delseny, journaliste au Parisien, avec copie à sa direction de rédaction.

Objet : Réaction à l'article stigmatisant les communautés asiatiques de France du 11 novembre 2012 (quelle charge pour ce jour des soldats !)

Monsieur,

Je viens de lire votre article sur la mafia asiatique, qui cause un grand émoi dans les communautés asiatiques, qui se sentent à nouveau stigmatisées dans leur ensemble. Il aurait été heureux de croiser vos informations et d'effectuer une enquête objective. Les confidences d'un service de police (sans la confirmation d'un jugement) sont toujours à prendre avec des pincettes. Surtout quand on mélange des carottes et des poireaux :

- la mafia chinoise internationale
- le trafic de drogues
- la plantation de cannabis
- la prostitution
- les flux financiers informels
- l'achat de commerce
- le système économique social des familles d'origine paysanne

Les asiatiques représentent 60% de la population mondiale, les chinois sont 1,3 milliards et ont une diaspora de 50 millions d'individus.

Mettre des délits, qui existent bien sûr, dans un même ensemble, sous le terme de mafia, n'est pas seulement abusif. C'est dangereux et créent en retour des peurs et des fantasmes (Même effet que le "complot judéo occidental" dans certains pays).

Je vous conseille notre ouvrage (ainsi que tous les travaux universitaires sur cette diaspora : Poisson, Auguin, Ma Mung, Wang, Roulleau Berger...) : **La Chine à Paris, paru en mai 2012 chez Robert Laffont** : <http://lachineaparis.fr/>

Les médias en ont parlé, mais pas le Parisien, alors que cette enquête d'une dizaine d'années, était vraiment au cœur...

<http://lachineaparis.fr/index.php?page=revue-de-presse>

Vous y trouverez le nombre et la localisation des chinois en Région parisienne.

Vous y verrez notamment comment les chinois originaires de Wenzhou achètent des commerces. S'il y a bien du liquide (ils ont vécu, contre leur gré plus de dix ans sans-papier, donc sans compte en banque), il ne s'agit en rien de fonds mafieux. J'ai à titre personnel, participé à l'ouverture de cinq magasins, dans un système de prêt sans intérêt, qui soude le groupe familial et d'amis. De plus, le système bancaire chinois reste peu accessible aux PME, d'où la présence d'une économie informelle, mais très rarement criminelle : ils n'en ont pas besoin, ils ont les produits chinois compétitifs à vendre et il existe, contrairement à ce que vous suggérez, une grande morale dans les familles qui leur fait condamner la prostitution (voir travaux de Florence Lévy sur les Dongbei), la drogue.

Quant aux flux financiers non contrôlés par les états (français comme chinois), ils sont le pendant de nos multinationales qui, pour y avoir travaillé vingt ans, trichent autant que les chinois, avec les paradis fiscaux et les comptabilités intra groupe. Ce qui ne veut pas dire qu'une petite minorité d'acteurs ne doit pas être arrêtée et mise en prison, malheureusement, il semble que nos polices soient très inefficaces, ou aient intérêt à ne pas le faire !

J'espère que votre journal aura l'objectivité de faire entendre un autre son de cloche.

Cordialement

Richard Beraha
0611430556

Paris, le 12 novembre 2012.